

8827/20

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 juin 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 juin 2020

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 12/2020 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2020

E 14879

Bruxelles, le 12 juin 2020
(OR. en)

8827/20

FIN 361

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	12 juin 2020
Destinataire:	Monsieur Zdravko MARIĆ, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 12/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 12/2020.

p.j.: DEC 12/2020



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 12/06/2020

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2020
SECTION III - COMMISSION TITRES: 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 12/2020

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-130 000 000,00
	CP	-130 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	130 000 000,00
	CP	130 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 05/06/2020

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	358 500 000,00	358 500 000,00
2 Virements	-124 397 884,00	-143 500 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	234 102 116,00	215 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	234 102 116,00	215 000 000,00
6 Prélèvement proposé	130 000 000,00	130 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	104 102 116,00	85 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	36,26 %	36,26 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/06/2020	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 05/06/2020

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 042 234 779,00	1 144 000 000,00
2 Virements	193 297 884,00	138 210 100,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 235 532 663,00	1 282 210 100,00
4 Crédits déjà utilisés	1 152 532 384,00	760 222 135,63
5 Crédits disponibles (3-4)	83 000 279,00	521 987 964,37
6. Renforcement demandé	130 000 000,00	130 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	213 000 279,00	651 987 964,37
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	12,47 %	11,36 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 024 638,59	643 655,90
2 Crédits disponibles à la date du 05/06/2020	1 018 638,59	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,59 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Yémen – 70 millions d'EUR

Le Yémen demeure le pays qui connaît la plus grave crise humanitaire dans le monde. En raison d'une série d'événements récents, la situation s'est détériorée, avec une nouvelle escalade du conflit depuis janvier 2020, ce qui s'est traduit par plus de 70 000 nouvelles personnes déplacées à l'intérieur du pays et par une crise de la sécurité alimentaire exacerbée par les répercussions de la pandémie de COVID-19 et les besoins urgents de soins de santé pour faire face à cette pandémie. Cette situation critique est aujourd'hui fortement aggravée par des pluies torrentielles et des inondations depuis la mi-avril, qui ont dévasté le pays et touché plus de 100 000 personnes.

Un montant de 70 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en sus des 40 millions d'EUR déjà programmés pour cette crise en 2020. Les fonds supplémentaires serviront à éviter une interruption de l'approvisionnement nutritionnel et alimentaire assuré par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF, qui est prévue pour la fin mai/juin 2020. Parmi les zones prioritaires figureront celles directement touchées par le conflit, les inondations et les épidémies, situées tant au nord qu'au sud du Yémen. La Commission acheminera ces fonds supplémentaires par l'intermédiaire des agences des Nations unies et des ONG.

Sahel – 40 millions d'EUR

Au Sahel, le nombre de personnes confrontées à une grave pénurie de nourriture et un manque d'accès alarmant aux services de base (soins de santé, eau, assainissement, hygiène) a grimpé en raison de l'insécurité croissante, des chocs climatiques et, plus récemment, de la pandémie de COVID-19.

Sur la période 2018-2020, les besoins dans les six pays concernés ont augmenté de 29 % sur le plan financier. Les besoins humanitaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Tchad, au Nigeria et au Cameroun sont colossaux et tous les indicateurs montrent une détérioration de la situation cette année: On dénombre actuellement 15,7 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, contre 9,1 millions en 2019 (+73 %), ce qui correspond à une augmentation allant de +43 % (Nigeria) à +213 % (Burkina Faso). Il s'ensuit une forte hausse du nombre d'incidents de sécurité et de conflits communautaires donnant lieu à des mouvements de population, à des destructions et à la fermeture des écoles. L'insécurité alimentaire, due au conflit, au changement climatique et à la forte croissance démographique, perturbe les routes de transhumance, affaiblit les moyens de subsistance et aggrave les conflits entre les agriculteurs et les bergers.

Un apport de fonds supplémentaire est indispensable pour garantir des interventions en temps utile dans la perspective de la saison de soudure qui débutera en juin 2020 et devrait être rude. Une assistance est également nécessaire pour couvrir les besoins multisectoriels en matière de services de base (essentiellement la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le logement) d'un nombre croissant de populations déplacées (réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays) et de communautés d'accueil, qui sont également touchées par la crise alimentaire.

Un montant de 40 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en plus des 167 millions d'EUR déjà programmés pour cette région en 2020. Ces fonds serviraient notamment à atténuer le risque lié à l'insécurité alimentaire durant la saison de soudure, en permettant le financement d'une aide alimentaire d'urgence, d'un soutien nutritionnel, de mesures de protection et d'interventions rapides multisectorielles.

Soudan – 20 millions d'EUR

Au Soudan, en raison d'une série d'événements récents, la situation s'est détériorée de manière dramatique. L'aggravation de la situation économique a porté le nombre total de personnes en situation d'insécurité alimentaire à 9,2 millions (+46 % par rapport aux estimations initiales pour 2020) et a alourdi le coût de l'aide humanitaire en raison de l'inflation. La pandémie de COVID-19 a de graves conséquences pour le système de santé, qui est l'un des plus faibles au monde. Les campagnes de vaccination et les initiatives pour répondre aux nouveaux foyers de maladies sont suspendues et certains services de santé (30 %) ne fonctionnent pas à cause du manque de personnel, d'équipements de protection individuelle et de formation. La forme la plus grave de malnutrition infantile devrait augmenter de 10 à 15 % par rapport aux 522 000 cas qu'on compte actuellement. De plus, des affrontements sporadiques à l'intérieur du pays et des conflits avec les pays voisins continuent d'engendrer des déplacements forcés sur le territoire et à destination du Soudan. Entre décembre 2019 et avril 2020, près de 100 000 personnes ont été déplacées au Darfour et viennent s'ajouter au déplacement à grande échelle de quelque 2 millions de personnes et au million de réfugiés que le pays accueille.

Un montant de 20 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en sus des 30 millions d'EUR déjà programmés pour cette région en 2020. Les fonds supplémentaires serviront à fournir une aide alimentaire immédiate et un soutien aux moyens de subsistance (dans la mesure du possible, par des interventions en espèces) ainsi qu'à maintenir les services de santé et de nutrition vitaux. Ils permettraient aussi de soutenir l'accroissement de la capacité des acteurs humanitaires à fournir une réponse d'urgence multisectorielle et des services logistiques humanitaires.

Au début du mois de juin 2020, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) était de 94,3 % des crédits disponibles et il s'établissait à 65,4 % pour les crédits de paiement. La réserve opérationnelle de l'aide humanitaire, qui s'établit actuellement à 71 millions d'EUR, doit être préservée pour faire face, d'ici la fin de l'année, à d'autres urgences humanitaires, d'une ampleur moindre, ou à des catastrophes soudaines.

La Commission n'a pas été en mesure de trouver d'autres ressources disponibles dans la rubrique 4. Par conséquent, elle sollicite la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence à hauteur d'un montant total de **130 millions d'EUR** en crédits d'engagement et de paiement pour les crises au Yémen, au Sahel et au Soudan.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2020

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2020, which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2020 Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2020 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	45 602 116	358 500 000	358 500 000
DEC 02	Mobilisation of the EAR for COVID-19 outbreak crisis	30 000 000	0	24 000 000
DEC 03	Mobilisation of the EAR for Venezuela and East Africa	15 602 116	74 397 884	90 000 000
DEC 07	Mobilisation of the EAR for COVID-19 outbreak crisis	-	50 000 000	29 500 000
DEC 12	Mobilisation of the EAR for Yemen, Sahel, Sudan	-	130 000 000	130 000 000
	Total transfer proposals	0	254 397 884	273 500 000
	Remainder	0	104 102 116	85 000 000
	Total remainder of commitment appropriations	104 102 116		